

Projet

Associatif

Retz'Activités

2024-
2027



PROJET ASSOCIATIF DE RETZ'ACTIVITES 2024 à 2027

1- Qui Sommes-nous

L'association a été créée en 2003 lorsque la loi du 18 décembre 2003 a transféré aux départements la compétence en matière d'attribution du RMI. « Vivre son insertion » est alors devenu « Retz'activités ».

Son siège était à Paimboeuf jusqu'à fin 2005. En 2006, l'association déménage au 31 Avenue Jules Verne à Saint - Brevin - les - Pins dans des locaux plus spacieux mis à disposition par la Mairie de St Brevin les Pins, mieux adaptés aux activités de l'association.

2- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Régie par la loi 1901, Retz 'activités, est une association d'insertion sociale. Elle œuvre sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire (CCSE) de Loire-Atlantique. Agréée Espace de Vie Sociale (EVS) par la CAF 44, elle accueille tout public avec une attention particulière pour les plus fragiles. Elle a pour objet l'animation de la vie sociale. Retz 'activités propose des espaces de convivialité aux personnes à la recherche de relations, d'échanges, d'entraide et de solidarité.

3- FONCTIONNEMENT DE RETZ'ACTIVITES

L'Équipe Retz 'activités est composée de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration dont les membres du bureau, des nombreux bénévoles qui encadrent les différents ateliers de l'association, et de deux salariées : une coordinatrice et une animatrice.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : Lundi & Jeudi 14h00 à 17h00 - Mardi & Vendredi 9h00 - 12h00 ou sur rendez-vous.

Adresse : 31 Avenue Jules Verne St - Brevin - les - Pins

Contacts téléphoniques : La coordinatrice : 06 62 53 73 94 - L'animatrice : 07 49 39 89 50.

4 - LA GOUVERNANCE

Le rôle et la composition du conseil d'Administration et du Bureau sont définis dans l'Article 11 des statuts de Retz'activités.

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois dans l'année sur convocation du président ou à la demande du tiers de ses membres.

L'association est composée de trois collèges :

- Les membres de droits.
- Les membres associés : les associations partenaires œuvrant dans des objectifs proches et complémentaires à ceux de l'association et y adhérant.
- Les membres participants : personnes physiques adhérant aux présents statuts.

Le Bureau est composé de :

- ✓ Un Président et Un Vice-Président.
- ✓ Un Secrétaire et Secrétaire Adjoint.
- ✓ Un Trésorier et Trésorier Adjoint.
- ✓ Et autant de membres qui s'avèrent nécessaire.

5 – LES VALEURS PORTEES PAR RETZ’ACTIVITES

- L’association est un lieu de rencontres et d’échange en dehors de toute propagande et tout prosélytisme à caractère religieux, politique ou idéologique. L’association promeut les valeurs suivantes :
 - **La solidarité et l’engagement** personnel entre les membres favorisant le lien social pour œuvrer ensemble dans l’intérêt général.
 - **La valorisation** de chaque personne accueillie permettant de restaurer une confiance en soi et en l’autre.
 - **L’échange de savoirs et l’entraide mutuelle** dans un esprit d’éducation populaire ou chacun dispose de connaissances issues de son expérience de vie.
 - **L’accueil inconditionnel** dans le respect et la considération favorisant l’acceptation et la prise en compte de la personne telle qu’elle est.

6 - Les 4 Axes du Projet Associatif

Le projet associatif de Retz’activités vise à définir, pour les prochaines années **2024 à 2027** les grandes lignes de l’association.

1- Permettre à tous les habitants de la CCSE d’être acteurs de leur vie sociale et culturelle par des activités collectives, conviviales et intergénérationnelles basées sur des échanges de savoir-faire :

- Développer les complémentarités avec le CSC Mirelle Moyon, Maison pour Tous Saint Père en Retz et les associations du territoire dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) et la stratégie de la CCSE pour une meilleure répartition thématique et géographique des activités de l’association.
- Développer la participation des jeunes adultes aux activités de l’Association.
- Accompagner le vieillissement du territoire par la mise en place d’activités adaptées et intergénérationnelles.
- Encourager et valoriser la participation active des habitants/adhérents par les échanges de savoir-faire et la prise de responsabilités dans l’association.
- Accompagner les bénévoles actifs/référents à l’animation autonome d’ateliers collectifs d’échanges de savoir-faire.
- Développer avec les communes de la CCSE un réseau de référents pour la mutualisation de salles et l’information des habitants permettant l’accès aux activités de l’association pour de nouveaux publics.
- Améliorer les conditions d’accueil et de convivialité de la maison des associations de Saint Brévin les Pins.

2- Aider les personnes en difficulté à améliorer leur vie quotidienne et familiale, à reprendre confiance en elles, favoriser leurs relations avec leur environnement et leur accès aux professionnels en charge de l'accès aux droits :

- Renforcer la collaboration avec les prescripteurs pour l'accompagnement et le suivi des adhérents allocataires du RSA, en situation de handicap et les adhérents âgés.
- Animer des espaces et les ateliers d'aide à la parentalité en complémentarité avec l'offre existante sur le territoire.
- Proposer une écoute, un soutien et orienter vers les professionnels de l'accès aux droits, au numérique et aux mobilités les adhérents de l'Association qui en exprimeraient le besoin.
- Contribuer aux actions de coordination et de partage d'expériences des travailleurs sociaux et culturels du territoire.
- S'assurer de l'inclusivité pour tous les adhérents de l'offre et des services de l'association.

3- Organiser des temps forts et participer aux projets de dynamisation sociale du territoire en partenariat avec les institutions et les associations locales :

- Organiser 2 temps forts chaque année.
- Encourager la participation active de l'association, au travers de ses bénévoles, aux projets de dynamisation sociale du territoire.
- Participer aux espaces de coordination proposés par les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

4- Affirmer l'engagement bénévole et les valeurs associatives de Retz Activités, sécuriser le modèle économique et améliorer les conditions de travail de l'équipe salariée :

- Augmenter le nombre de bénévoles actifs.
- Renforcer la reconnaissance et la pérennité de l'association auprès des collectivités et institutions du territoire par des conventions formalisées.
- Adhérer à une fédération d'éducation populaire.
- Faire reconnaître le travail de l'association en direction des publics âgés et en situation de handicap.
- Améliorer l'espace d'accueil de la maison des associations de St Brévin.
- Rescrit fiscal à écrire.

7 – Impacts du Projet associatif sur le fonctionnement de l'association :

1- Impact sur la Gouvernance :

- Besoin d'affirmer notre modèle associatif atypique s'appuyant sur une implication forte des bénévoles.
- Mettre plus en avant l'engagement des bénévoles dans le projet associatif.
- Faire monter en compétences les bénévoles actifs afin de leur permettre d'animer et piloter certaines activités.
- Besoin de créer des commissions ouvertes au CA et adhérents sur la base de besoins pré-identifiés (Finances - RH, administratif, événementiel, communication) : Préciser le qui fait quoi entre salariés et bénévoles : fiches de missions
- Adoption du principe de binômes de bénévoles pour l'animation des ateliers.
- Élaborer un organigramme salariés/bénévoles.

2- Impact sur l'Équipe salariée :

- Faire monter en compétences les bénévoles actifs afin de leur permettre d'animer et piloter certaines activités.
- Changement de posture sur l'accueil dans la maison de quartier de St Brévin les Pins (fermeture du bureau sur certains créneaux horaires) Assumer le fait de ne pas jouer le rôle d'agent d'accueil de la Maison des Associations.
- Objectiver la charge de travail de chaque salarié (à affiner avec le budget analytique.)

8- PRIORITES DU PLAN D'ACTION DU PROJET ASSOCIATIF 2024 à 2027

- Développer les complémentarités et la coopération avec le CSC Mireille Moyon, Maison pour Tous de Saint Père en Retz et les associations du territoire.
- Revoir les tâches de chacun pour un meilleur fonctionnement entre salariées et membres du Bureau. Veiller à réduire la charge de travail de l'équipe salariée : Élaborer un organigramme salariés/bénévoles.
- Se faire connaître par tous les moyens de communication, presse, amélioration du site Internet etc....
- Renforcer la collaboration avec les prescripteurs pour l'accompagnement et le suivi des adhérents allocataires du RSA, en situation de handicap et les adhérents âgés.
- Améliorer les conditions d'accueil et de convivialité de la maison des associations de Saint Brévin les Pins.
- Accompagner les bénévoles actifs/référents à l'animation autonome d'ateliers collectifs d'échanges de savoir-faire.
- Écriture du Rescrit fiscal.
- Adhérer à des organismes : Elisfa (convention collective) pour un meilleur suivi RH. Fédération d'éducation populaire. AR44...